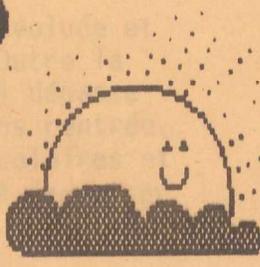
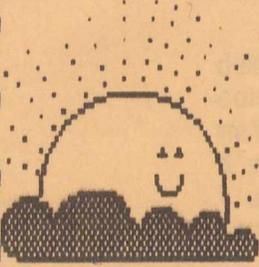


BASSE GOULAINNE

INFORMATIONS



**RENTREE
1985**

URBANISME

A titre d'information, nous vous communiquons la liste des nouveaux lotissements dont l'arrêté a été délivré.

- lotissement de l'Île Chaland 37 lots
- lotissement des Chênes 4 lots
- lotissement des Chalons 41 lots
- lotissement de l'Île Chaland 37 lots

Le Mot du Maire

La participation financière des lotisseurs privés a été réévaluée et portée à la somme de 32.380 F par lot ; la taxe de raccordement au réseau d'eaux usées est de 8.000 FRS. Il est bon de rappeler que cette participation est destinée à financer en partie les équipements nouveaux nécessités par l'expansion de la Commune (école, cantine, complexe sportif, bâtiments communaux etc...)

Evolution des Permis de construire depuis 1973

Les anciens Goulainais, avec lesquels j'ai toujours beaucoup de plaisir à discuter, me disent souvent : "Vous savez, Monsieur le Maire, nous connaissions presque tout le monde ici il y a dix ans mais maintenant c'est bien différent !"

C'est vrai, notre Commune a beaucoup évolué et demeure toujours sur le chemin de l'expansion. Outre la considération du chiffre de notre population qui dépasse maintenant 5.000, il suffit, puisque nous parlons rentrée, d'examiner la forte progression des effectifs scolaires et l'affairement des divers clubs ou associations à organiser leur année en fonction de la demande croissante.

Cette situation est une conséquence de la situation géographique de Basse-Goulaine et peut-être aussi de son attrait, ce dont nous ne pouvons que nous féliciter

J'exprime ici le souhait de voir les plus anciens conserver le plaisir de vivre qu'ils ont toujours eu dans leur Commune et celui de voir les nouveaux s'intégrer très vite et y trouver ce même plaisir.

Cette courbe nous permet de constater que depuis l'approbation du P.O.S. (Plan d'Occupation des Sols) Bonne rentrée à Tous et mes encouragements particuliers à ceux et celles qui, malheureusement nombreux, sont à la recherche d'un emploi.

Cette fourchette est tout à fait ce que nous envisageons par rapport au P.O.S. qui nous permet de maîtriser la démographie de la Commune.

Ce rythme raisonnable nécessitera toutefois court terme dans une procédure de révision qui entraine des adaptations mineures.

Le Maire,

Serge POIGNANT

GITS BLIN

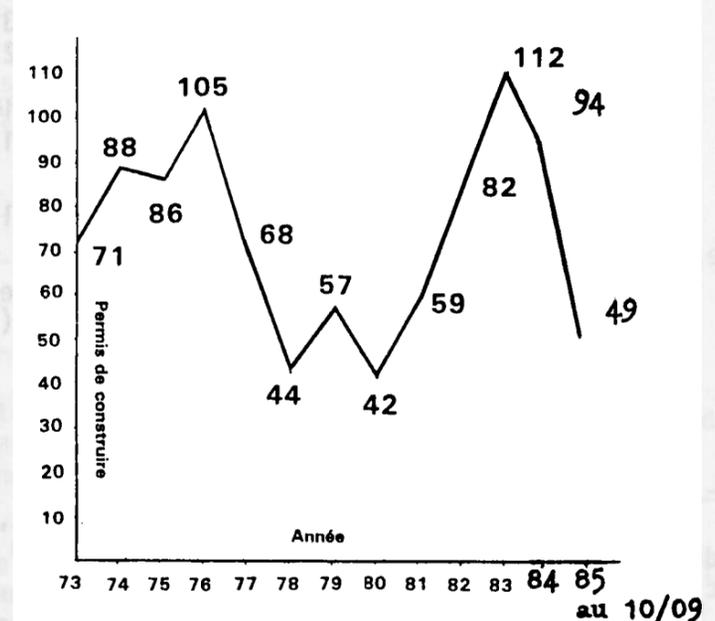
URBANISME

A titre d'information, nous vous communiquons la liste des nouveaux lotissements dont l'arrêté a été délivré.

- lotissement de l'Ile Chaland 37 lots
- lotissement des Chênes 4 lots
- lotissement des Challonges 41 lots
- lotissement du Bois Brûlé 3 + 4 lots

La participation financière des lotisseurs privés a été réévaluée et portée à la somme de 32.380 F par lot ; la taxe de raccordement au réseau d'eaux usées est de 8.000 FRS. Il est bon de rappeler que cette participation est destinée à financer en partie les équipements nouveaux nécessités par l'expansion de la Commune (école, cantine, complexe sportif, bâtiments communaux etc...)

Evolution des Permis de construire depuis 1973



Cette courbe nous permet de constater que depuis l'approbation du P.O.S. (Plan d'Occupation des Sols) en Mars 1980, le nombre de Permis de Construire délivré par an sur la Commune se situe dans la fourchette de 60 à 100, soit une moyenne de 80, c'est-à-dire une augmentation démographique de 250 à 290 habitants par an.

Cette fourchette est tout à fait conforme à ce que nous envisagions par rapport au P.O.S. qui nous permet de maîtriser la démographie de la Commune.

Ce rythme raisonnable nécessitera toutefois que l'on s'engage à court terme dans une procédure de révision qui entrainera quelques adaptations mineures.

Gils BLIN

JEUNESSE & SCOLARITE

LA RENTREE : à L'ECOLE

Cette année les effectifs sont les suivants :

- Ecole Publique du Grignon : - PRIMAIRE : 314
- MATERNELLE : 217

- Ecoles Privées : - SAINT-BRICE : 149
- STE MARIE : 117

Malgré le nombre important d'enfants accueillis le jour de la rentrée, celle-ci s'est bien passée.

- En dernière heure, nous apprenons l'ouverture de 2 classes:
- la première à l'école primaire du Grignon (12ème classe)
 - la seconde à l'école maternelle du Grignon (7ème classe)

ACCUEIL PERI-SCOLAIRE

Il fonctionne depuis l'an dernier les lundis, mardis, jeudis, vendredis, le matin de 7h20 à 8h50 et le soir de 16h30 à 18h, à l'ancienne école maternelle près de la Mairie.

Je vous rappelle qu'il est ouvert aux enfants, dont les deux parents travaillent, et que le coût en incombe aux familles à raison de 10 FRS pour une heure d'accueil.

TRANSPORTS SCOLAIRES

Cette année les habitudes ont été bouleversées. En effet, le S.I.M.A.N. (Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple de l'Agglomération Nantaise) s'est donné pour objectif d'uniformiser les tarifs de transport scolaire pour l'ensemble des Communes autour de NANTES, dont BASSE-GOULAIN.

La décision prise par le SIMAN a été la suivante :

- Tout enfant scolarisé de 2 ans à 25 ans pourra bénéficier du transport scolaire quel que soit l'établissement fréquenté pour un prix unique de 54 F 50 par enfant et par mois.

.../...

1) Transports Primaires sur Basse-Goulaine

Le Conseil Municipal de BASSE-GOULAIN a décidé, dans sa séance du 2 Septembre, de prendre à sa charge pour les enfants fréquentant les écoles maternelles et primaires de la Commune une partie du coût du "Billet Mensuel Jeunes" établi par la SEMITAN ainsi que la totalité des frais de surveillance.

Ce billet sera facturé selon les tarifs suivants :

- 44,50 F pour le 1er enfant transporté en circuit primaire
- 44,50 F pour le 2ème enfant "
- 33,50 F pour le 3ème enfant "
- 22,25 F pour le 4ème enfant "
- gratuit à compter du 5ème enfant "

La distribution se fera à la Mairie mensuellement et conjointement avec celle relative aux tickets de restaurant scolaire, le recouvrement sera effectué, comme les années précédentes, par Monsieur le Receveur-Percepteur de VERTOU, en 3 fois (en fin de trimestre scolaire).

2) Transports secondaires

Pour les élèves utilisant les transports spéciaux (cars RIPOCHE) et fréquentant :

- Collège des Savarières
- Collège de l'Ouche Quinet (René BERNIER)
- Lycée des Bourdonnières
- Collège de la Bourrelière,

Ceux-ci doivent être en possession du "Billet Mensuel Jeunes" vendu au prix de 54,50 F dans les points de vente TAN.
Pour Basse-Goulaine : Boulangerie BOUYER
Papeterie VINET.

Ce titre de transport est obligatoire et son achat est la seule participation financière demandée aux familles.

Cette même disposition concerne également les élèves fréquentant les autres établissements secondaires de la région et utilisant BUS et TRAMWAY.

ROLE DES SURVEILLANTS

Outre leur rôle de surveillance des enfants à l'intérieur des cars, au début de chaque mois et selon les listes remises par la Mairie, les surveillantes seront chargées de vérifier que chaque enfant est bien en possession de son titre de transport mensuel.

Une éviction du transport sera effectuée si les titres de transport n'ont pas été achetés, car dorénavant le responsable de la gestion est le S.I.M.A.N.

Jacqueline GATEAU

ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE

" Le Grignon "

RENTREE 1985

314 élèves à répartir en 11 classes !! Heureusement cette situation ne fut que provisoire puisqu'une 12ème Classe a été ouverte dès le mardi 10 Septembre.

L'école est donc maintenant occupée en entier.

PLAN INFORMATIQUE POUR TOUS

L'école est dotée d'un nanoréseau qui est sur le point d'être livré. En attendant la construction d'une salle spéciale, le matériel informatique sera installé dans la salle polyvalente et prendra place à côté du matériel déjà en place.

ECOLE MATERNELLE PUBLIQUE

" Le Grignon "

Difficile rentrée à l'école maternelle du Grignon

217 enfants inscrits, une 7ème classe demandée pour pouvoir accueillir les enfants de 2 ans, comme le souhaitent 23 familles.

Cette 7ème classe est ouverte depuis vendredi soir. Malgré cette ouverture, toutes les classes restent chargées :

1	Grande Section	Mme MESTDAGH	32
2	Grande et Moyenne Section	Mme AMIAUD Mr DANIEL	29
3	Grande et Moyenne Section	Mme de MATTIA	29
4	Moyenne et Petite Section	le nouveau maitre	30
5	Moyenne et Petite Section	Mme FONTENEAU	30
6	Petite Section	Mme ABADIE	33
7	Petite et Pré petite Section	Mme THIBAUD	34

Les locaux permettent heureusement d'accueillir tous ces enfants dans les meilleures conditions.

ECOLE SAINT-BRICE & SAINTE-MARIE

EFFECTIF

L'effectif de nos écoles sera en légère hausse cette année, bien que nous ne puissions encore donner de chiffre exact, la rentrée étant encore très fluctuante à l'heure où nous rédigeons cet article. Disons simplement que l'entrée en maternelle est très importante pour l'année 1985.

LES ENSEIGNANTS

Pas de modification pour le corps enseignant :

- Madame THIBAUD, Directrice de l'Ecole Saint-Brice, assure un CP - CE 1 viennent en suivant :
 - Mme ANGEE CE 1
 - Mme de BORGIE CE 2
 - Mr BAUTRU CM 1
 - Mr ANDRE CM 2

- Madame DAUBISSE assure la Direction de l'Ecole Sainte-Marie et le CP En maternelle, nous retrouvons :
 - Mme LE NARVOR GS
 - Mme GUITTON MS
 - Mme ROBERT PS
 - Mme HERY Aide-Maternelle

ELEMENT NOUVEAU DE L'ENSEIGNEMENT

Suivant les nouvelles directives à l'échelon national, nos enfants n'auront plus d'activités d'Eveil, et les ateliers seront supprimés. Les élèves recevront en échange, un début d'Instruction Civique qui, pour le Primaire, représente essentiellement un apprentissage de la vie en société, dans la connaissance et le respect des autres. Nous nous efforcerons de nous tenir aussi près que possible de cet enseignement.

CANTINE

La cantine très familiale des petits, est maintenue dans le cadre de l'Ecole. Cette solution demeure la meilleure comme élément de repos et de détente. Les CP et classes suivantes, rejoindront la cantine municipale.



SECURITE des ENFANTS

- La Mairie recommande vivement
 - aux Parents
 - aux Instituteurs et Institutrices

de sensibiliser les enfants, fréquentant les écoles primaires et maternelles, aux DANGERS de la CIRCULATION.

L'agent de police municipale assure la sécurité de la traversée de la route du Grignon de : 8 H 45 à 9 H le matin
16 H 30 à 16 H 45 le soir.

De plus cette sécurité sera renforcée de 12 H à 12 H 30, rue Busson Billault et rue du Grignon, et de 13 H 15 à 13 H 30 rue du Grignon.

Nous ne saurions que trop insister sur le fait que les enfants doivent respecter ces horaires et surtout bien traverser dans les passages réservés à cet effet.

Adultes, sensibilisez-les. Il y va de leur vie !



ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES de l'ENSEIGNEMENT PUBLIC
P.E.E.P.

Groupe Scolaire du Grignon

Chers Parents,

Pour augmenter les chances de réussite scolaire de nos enfants, la meilleure solution consiste à nous unir.

- Si vous considérez comme fondamental le rôle de la famille,
- si vous refusez toute politisation de l'école,
- si vous voulez un service public d'enseignement qui soit performant,

notre place est avec nous à la P.E.E.P.

Adhérer à la P.E.E.P. c'est prendre une part active pour l'amélioration de la scolarité de ses enfants.

Pour nous connaître, venez assister à notre assemblée générale :

Vendredi 20 SEPTEMBRE à 20 H 30

à l'école du Grignon

A tous, bonne année scolaire.

Pour tout renseignement, contacter : Danielle DUMONT 32, rue de la Razée BASSE-GOULAINES Tél. 06.00.61.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DES ECOLES SAINT-BRICE et SAINTE-MARIE

A.P.E.L. - O.G.E.C.

FETE DE L'ECOLE

C'est sur une note particulièrement gaie et chaleureuse que nous nous sommes séparés en fin d'année scolaire, puisque notre FETE du 23 Juin a été considérée par tous comme une réussite. Le fait qu'elle se soit déroulée hors de l'Ecole en raison de l'exiguïté des lieux, est maintenant applaudi sans réserve.

Très paradoxalement, le mauvais temps (il a plu sans discontinuer ce jour-là), a été un facteur d'unité et d'ambiance, regroupant tout le monde à l'intérieur de la Salle Omnisport, autour du podium et des stands.

Le joyeux serpent des petits, tous costumés sur le thème de la NATURE, les danses particulièrement soignées, l'animation toujours humoristique de Roland COLLET, et enfin la danse finale des CM 1 sur l'Ethiopie, rythmée en chœur par l'Assemblée... tout a contribué à faire de cette fête un grand moment fraternel et familial.

POT D'ACCUEIL .. et suite.

Espérons que le temps ensoleillé du mois de Septembre permettra à notre pot d'Accueil d'avoir lieu comme l'an passé, dans la cour de l'Ecole Sainte-Marie ;

Le Samedi 14 SEPTEMBRE à 12 H

Vous y êtes tous très cordialement conviés.

Toujours sur le plan des échanges amicaux, nous pouvons déjà vous annoncer une "soirée choucroute" programmée pour le mois de Novembre. La date en sera précisée ultérieurement.

CHAUFFAGE DE L'ECOLE

L'O.G.E.C. se réjouit de pouvoir vous annoncer que l'installation du chauffage central dans l'Ecole Saint-Brice est maintenant terminée. Nous remercions tout particulièrement les parents qui ont contribué par leur générosité à la réalisation de cet important projet. Que ce soit par don en espèces (ils ont été nombreux), ou par don de leur temps, il y a eu parmi les parents d'élèves, un grand mouvement de solidarité très encourageant. Que soient remerciées les équipes bénévoles qui se sont relayées en Juin et Juillet, pour travailler, dans une ambiance amicale à cette installation.

AU PLAN DEPARTEMENTAL : SESSION DE RENTREE

Nous informons nos adhérents A.P.E.L. et O.G.E.C. que tous les parents et leurs familles sont invités à participer à la session de rentrée qui se déroulera le :

Dimanche 22 SEPTEMBRE au Collège de BRIACE (Chapelle-Houlin)

AU programme : - Messe d'ouverture à 9 H 30 célébrée par Mgr MARCUS

- Déjeuner pique-nique

- de 15 h à 17 h carrefours sur thèmes variés, animés par des personnalités

- Une garderie est prévue ainsi qu'une animation pour les plus grands.

Pour tous renseignements, téléphoner à Mme BEAUPERE 06.00.38.

NOTRE ASSEMBLEE GENERALE

Elle aura lieu dans le courant du mois d'Octobre et se déroulera en commun : A.P.E.L. et O.G.E.C. réunis.

AMICALE DE DONNEURS
DE SANG BÉNÉVOLES
DE Saint SEBASTIEN
BASSE-GOULAINES - HAUTE-GOULAINES



DEPISTAGE ET CONTROLE DE LA QUALITE

Quelle garantie de non-transmission de maladie à le Receveur de Sang ?

Dr B. - "Il y a d'abord un dépistage du donneur à risque au cours de l'examen médical qui précède le prélèvement. Et puis tout un échantillon de sang est soumis à une batterie d'analyses dont les plus importantes concernent la recherche de l'hépatite

et de la syphilis. Nous sommes soumis à une procédure de contrôle de la qualité réglementée et à des prélèvements effectués par le laboratoire national de la santé. Enfin, peu à peu dans les grands centres, l'étiquetage informatique permet de retrouver à tout moment et pour tout composant sanguin l'origine du donneur. J'ajoute que pour celui-ci nos analyses constituent un mini-check up : en cas d'anomalie dans la composition de son sang, nous prévenons son médecin traitant."

Cette interview d'un grand médecin, recueillie par un grand quotidien, pour vous rappeler que le Don du Sang est utile pour TOUS : les receveurs comme les donneurs.

Nous remercions toutes les personnes qui ont fait Don d'une part d'eux-mêmes, pour d'autres, le Dimanche 15 Septembre à Basse-Goulaines.

Pour tous renseignements, contacter : M. CHAMPAIN Alain Tél. 06.01.68

M. COLLET Roland Tél. 06.02.94

LE GESTE
QUI SAUVE



En une vingtaine de cours,
(mardi et vendredi soir 20 h)
toute personne
âgée de plus de 16 ans
peut devenir

SECOURISTE

les cours débuteront
le 24 Septembre 1985

INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS

→ Basse-Goulaines - Tél. 03.52.01

→ Haute-Goulaines - Tél. 06.16.14

SPORTS & LOISIRS

CLUB PHILATELIQUE DE BASSE-GOULAINNE

Pour l'initiation, les échanges de timbres, la documentation, le renseignement qui vous manque, le CLUB PHILATELIQUE est à votre disposition le Mercredi de 17h30 à 19h, à l'ancienne école maternelle (à côté de la Mairie)

Pour aider les jeunes au départ, nous demandons aux possesseurs de timbres de collections (en double ou inutiles) de faire un don au Club.

Merci d'avance.



LOISIRS ARTISTIQUES GOULAINAIS

Le Club prend le départ de la Saison 85/86 et vous propose les activités suivantes :

- Peinture sur soie
- Art floral
- Bricolage
- Gravure sur verre

La reprise de ces activités sera précédée d'une assemblée générale qui aura lieu :

Jeudi 19 Septembre 1985 à 20 H 30
ancienne école maternelle

Les inscriptions se feront : à la suite de cette assemblée et le Vendredi 20 Septembre de 15h à 19 h.

Bonne rentrée à Tous.

Le Bureau

Pour tous renseignements s'adresser à : Mme DOUARD (peinture sur soie) Tel. 03.58.89
Mme DEDIEU Tel. 06.00.34 - Mme GALLARD Tel. 06.00.62
Mme JUNG Tel. 03.56.44

AMICALE SAINT-BRICE - SAINTE-MARIE

La kermesse paroissiale s'est déroulée dans une chaleureuse ambiance sous un ciel très clément. Le défilé, ouvert par le Groupe "Tréteaux et Terroir" se terminait par la "Noce à l'ancienne" des joyeuses et joyeux lurons de l'Amicale, fut très apprécié tout au long du parcours.

Sur le terrain, un public nombreux et enthousiaste a pu se distraire et apprécier les danses folkloriques présentées par le Groupe "Tréteaux et Terroir" ainsi que l'animation assurée par Mobil'Dance, qui a clôturé cette merveilleuse journée par un repas dansant.

Les responsables remercient sincèrement toutes les personnes qui d'une manière ou d'une autre ont apporté leur contribution au succès de leur kermesse.

Les activités reprennent avec le rallye annuel le Dimanche 8 Septembre.

Une soirée diapos aura lieu le 26 Octobre à la Salle verte pour vous faire revivre la kermesse mais aussi le rallye de l'an dernier.

A tous nous souhaitons une bonne rentrée.

Le Bureau

CLUB 3ème AGE "BOUQUET D'AUTOMNE"

Tous les jeudis de 14 H à 17 H 30, avec ses activités manuelles et différents jeux (cartes, dominos, petits chevaux, scrabble). Vente exposition de tous ses travaux. les 23 et 24 NOVEMBRE 1985, il attend de nouveaux adhérents qui seront toujours les bienvenus

GYMNASTIQUE D'ENTRETIEN

Les cours auront lieu, le mardi de 9 H à 10 H 30 Salle de l'ancienne maternelle inscription le jeudi de 14 H à 17 H 30.

THEATRE & LOISIRS

Réouverture des Ateliers de Théâtre

Comme les années précédentes, les Ateliers accueilleront tous les enfants de 9 à 11 ans (environ) qui désirent s'initier au théâtre et à l'expression corporelle.

1ère réunion et inscription le

MERCREDI 16 OCTOBRE à 14 H 30

Ancienne Maternelle (derrière la Mairie)

Pour tous renseignements complémentaires, téléphoner à partir du 10 Octobre à Madame BELLIVEAU 06.00.31.



E C O L E de M U S I Q U E BASSE-GOULAINNE

Après avoir terminé l'année musicale par une représentation ayant recueilli le succès qu'il se doit, nous nous devons de penser à la rentrée 1985/1986.

Nous accueillerons cette année encore les petits Génies désirant commencer la musique dès le plus jeune âge (5 et 6 ans). Les adultes seront une nouvelle fois très bien reçus, des cours spéciaux leur étant spécialement réservés.

Vous noterez la création de 2 NOUVEAUX cours . SAXOPHONE et FLUTE.

Bonne rentrée à tous et nous l'espérons en MUSIQUE

Le Bureau

1 - PROGRAMME 85-86

Comme l'année précédente, l'Ecole de Musique vous propose pour la rentrée 1985-86

* SOLFEGE :-Initiation enfants de 5 à 6 ans

Niveau de 1 à 5

* INSTRUMENTS : Piano : M. JAUNET

Orgue : M. JAUNET

Guitare : M. QUIBAN

Batterie : M. FOSSE

Saxophone: { sous réserve d'un nombre suffisant
Flûte : { d'inscriptions.

* COURS SPECIAUX ADULTES.

2 - INSCRIPTIONS et RENSEIGNEMENTS

SAMEDI 14 et 21 SEPTEMBRE

de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h

à l'école de Musique - Vieille Cure (en face la Salle Verte)

N'oubliez pas de vous munir de : 5 enveloppes timbrées portant Nom et Adresse

Chèque de 50 FRF (déductible du 3ème trimestre)



B.C.B.G. BASKET

SAISON 85 - 86

La reprise de l'entraînement s'est effectuée le Lundi 9 Septembre.

Les horaires d'entraînement sont les suivants :

LUNDI	: Ecole de Basket	17 H 30 à 18 H 30
MARDI	: Poussins II	17 H 30 à 18 H 30
	: Benjamins II	18 H 30 à 19 H 30
	: Benjamins I	19 H 30 à 20 H 30
	: Cadettes et Juniors Filles	20 H 30 à 22 H 30
MERCREDI	: Poussins I	18 H 30 à 19 H 30
	: Cadets	19 H 30 à 21 H
JEUDI	: Poussines	17 H 30 à 18 H 30
	: Poussins III	18 H 30 à 19 H 30
	: Benjamins I	19 H 30 à 20 H 30
	: Seniors Hommes	20 H 30 à 22 H 30
VENDREDI	: Minimes Filles	17 H 30 à 18 H 30
	: Benjamins II	18 H 30 à 19 H 30
	: Vétérans Femmes	20 H 45 à 22 H 30

Comme annoncé dans les derniers bulletins l'équipe seniors hommes est constituée et engagée en championnat 2ème série. Nous espérons la montée de cette équipe. Ce résultat est attendu pour l'avenir du Club et des juniors.

Nous attendons beaucoup de visiteurs pour cette équipe seniors.

Une publicité sera faite aux panneaux d'affichage pour les jours de match.



RUGBY-CLUB de BASSE-GOULAINE

Quand vous lirez ces lignes le championnat Honneur aura repris. Les ambitions du Club pour cette année sont de finir dans la première moitié du tableau. En effet des équipes comme les SABLES D'OLONNE et la ROCHE S/YON sont redescendues dans notre poule et cela ne sera pas facile.

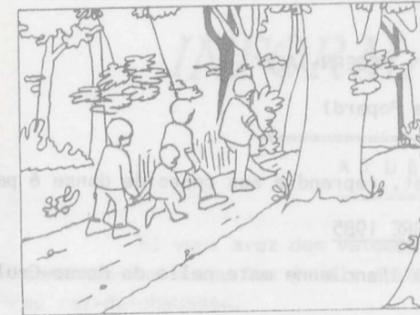
Par contre nous avons engagé une équipe cadets en championnat, mais il serait bon d'avoir un peu plus d'effectifs.

JEUNES si vous êtes intéressés, l'entraînement a lieu le Samedi à 14 H 30 sur le terrain des Rouleaux, nous vous y attendons.

Le Bureau

Pour tous renseignements : Téléphoner à M. LETORT 06.03.28
M. DAGAN 06.00.33

ÇA MARCHE



Ce samedi 14 Septembre nous étions un groupe informel de randonneurs, sous l'oeil bienveillant de Monsieur FOREST, spécialiste des randonnées dans les sentiers et chemins.

Au plaisir de la découverte de notre Commune s'ajouta un sentiment de bien-être et de détente.

Afin de créer une structure définitive notre petite assemblée a émis le désir de refaire d'autres essais du même genre, plusieurs personnes souhaitant nous rejoindre. Une nouvelle date a été choisie par tous, le

Samedi 19 OCTOBRE 1985 à 13 H 45

Rassemblement près de la Salle Verte

Chaussez-vous de chaussures de marche et si le temps est incertain ayez des bottes et un imperméable. Le "K.Way" peu encombrant est conseillé.

Monsieur GALLARD a bien voulu seconder Monsieur FOREST pour étudier le circuit et être notre guide.

Pour tous renseignements complémentaires : Mme CADORET (Commission Cadre de vie) et Mr LE LAGADEC (Commission Loisirs et Culture) sont à votre disposition sur rendez-vous pris au secrétariat de la Mairie.

Y O G A

Les inscriptions ont été satisfaisantes cette année encore.

Les cours reprennent comme suit :

Jeudi matin 10 H

Lundi soir 18 H 30

Jeudi soir 18 H 30

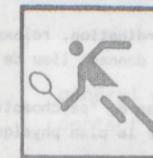
Nous acceptons les inscriptions jusqu'à la mi-octobre. Téléphoner au 03.53.47.



TENNIS DE TABLE

La saison 85 - 86 reprendra le Samedi 28 Septembre 1985, à partir de 14 Heures Salle de l'ancienne maternelle.

VENEZ NOMBREUX ...



TENNIS-CLUB de BASSE-GOULAINE

Les inscriptions pour la saison 85-86 ont eu lieu les samedis 14 et 21 Septembre 85.

Au-delà de cette date les retardataires devront s'adresser au Secrétaire :

Monsieur Jacques LELU

8, impasse des Nouelles

BASSE-GOULAINE Tel. 03.57.22



DANSE RYTHMIQUE - MODERN-JAZZ

(Méthode Irène Popard)

Nadine LUNION, professeur diplômée d'Etat, reprendra ses cours de danse à partir du :

Lundi 9 SEPTEMBRE 1985

Cours assurés chaque lundi et vendredi à l'ancienne maternelle de Basse-Goulaine (ex. réfectoire) près de la Mairie.

Inscriptions toute l'année sur place les lundis et vendredis de 18 H à 20 H ou par téléphone au (40)50.33.31

Cours pour enfants à partir de 4 ans

- fillettes
- jeunes filles
- dames
- garçons acceptés

* Spectacle en JUIN 1986.

GYMNASTIQUE DOUCE ET RELAXATION

Quel que soit votre âge ces cours de gymnastique douce et relaxation sont faits pour aider à être en forme, à se détendre et à être à l'aise dans la relation avec le monde extérieur.

Il n'est pas nécessaire de fournir des efforts physiques importants, de suer, de souffrir pour être en forme. De bons mouvements, exercices de prise de conscience du corps, de la respiration, dans le calme et respectant le rythme de chacun suffisent.

Etre bien dans sa peau, à l'aise dans la relation avec le monde extérieur demande aussi attention. Il ne sert à rien d'avoir un corps bien musclé si on ne sait pas s'en servir. Aussi ces séances, en plus de la forme physique, vont chercher à faciliter l'harmonie entre la vie psychique, intellectuelle et sa réalisation motrice. Des termes bien compliqués!..

Sur le plan pratique ces séances, sans oublier l'aspect communicatif voir sympathique entre les participants vont permettre de stimuler au travers de mouvements, d'exercices, de jeux avec ou sans matériel :

- La perception du corps, la prise de conscience de ses limites, de ses possibilités, la maîtrise tonico-émotionnelle notamment au travers de la relaxation. Il est beaucoup plus facile de dire à quelqu'un de se relaxer que de le faire soi-même... Certaines techniques sont là pour aider. Il faut être un peu guidé au début pour ensuite pouvoir se détendre, tant pendant la vie active (travail) que pendant les périodes de repos (lutter contre l'insomnie, les douleurs dites "psychosomatiques" ou tout simplement pour se sentir bien.
- La coordination. Etre adroit, habile avec son corps, avec les objets. Avoir des gestes harmonieux et efficaces dans la vie de tous les jours.
- L'équilibre. Se sentir plus en confiance pour marcher dans la rue, enjamber les obstacles, monter sur un escabeau
- La perception du temps et de l'espace vivre l'espace c'est le parcourir, l'habiter, le voir, le délimiter, ouvrir son champ d'action. Veiller à structurer l'espace et le temps, c'est contribuer à renforcer sa propre structuration, son adaptation à la vie courante. Des exercices simples vont repréciser les repères de droite-gauche, d'espace proche, la conscience d'un chemin parcouru, l'orientation dans les lieux nouveaux, la conscience du temps écoulé, le rythme...
- Les fonctions intellectuelles, notamment l'attention, la concentration et la mémoire. Et oui, combien de fois un objet resté introuvable alors qu'on l'a utilisé 2 minutes auparavant! Les personnes qui continuent à entraîner leurs fonctions intellectuelles résistent mieux, dans ce domaine, à cette involution qu'est le vieillissement. D'où l'importance de stimuler tous les aspects cognitifs (mémoire auditive, visuelle et motrice), la représentation mentale, l'adaptation à des situations nouvelles par des exercices et des jeux appropriés.

Au cours de ces séances toutes ces rubriques (perception et maîtrise du corps, coordination, relaxation, structuration temporo-spatiale etc...) s'entrecroisent, se coordonnent dans tous les exercices donnant lieu de solliciter tous les aspects de la personnalité et de renforcer l'unité du corps.

Ces séances de "gymnastique douce et relaxation" pourraient aussi s'intituler séances de "psychomotricité et relaxation" dans la mesure où elles cherchent à redonner le goût d'utiliser son corps tant sur le plan physique qu'intellectuel.

Sylvie BEAUDIC
psychomotricienne
Tel. (40) 33.45.86

INFORMATIONS DIVERSES

AIDE - VESTIMENTAIRE

Si vous avez des vêtements qui ne vous servent plus (enfants, adultes, layette) apportez-les nous, les jeudis après-midi de 15 H à 17 H à la vieille Cure, salle à gauche au rez-de-chaussée.

Si vous n'avez rien à apporter, venez quand même, vous trouverez sûrement des vêtements qui vous conviendront pour vous ou vos enfants.

MMES BOUYER - CHAMPAIN - RICHARD

SAMEDI 19 OCTOBRE COLLECTE DE VETEMENTS ET TEXTILES USAGES

C'est le samedi 19 Octobre 1985 qu'aura lieu sur notre Commune la collecte de textiles et vêtements usagés organisées par l'Association des Paralysés de France.

Tous les textiles sont utiles : vêtements de femmes, d'hommes et d'enfants, lainages, linge de corps, linge de maison, draps, couvertures, rideaux, etc..., trop petits, démodés ou même déchirés, (pas de chaussures ni de plastiques). Les vêtements en bon état seront revendus, le reste servira à des fins de récupération industrielle. Inutile donc de passer au pressing.

Les sacs destinés à recevoir ces textiles seront mis en dépôt à la Mairie, au Bureau de Poste, à la Boulangerie BOUYER et seront distribués dans les boîtes aux lettres à partir du Mercredi 9 Octobre. Ils seront ramassés le samedi 19 Octobre, à partir de 8 h 30 par des camions dûment signalés, le dépôt principal se trouvant derrière la Poste.

Vous pouvez utiliser aussi tout autre sac ou paquet bien ficelé portant la mention "A.P.F." bien lisiblement.

Les recettes sont destinées à aider l'Association des Paralysés de France pour son action sanitaire et sociale auprès des personnes handicapées moteurs de Loire-Atlantique. En son nom, merci !

Tous renseignements complémentaires auprès de Monsieur COLLET Roland Tel. 06.02.94 ou à l'A.P.F., 1, place Léo-Lagrange SAINT-HERBLAIN tél. (40) 43.64.85.

AMIS sportifs BONJOUR,

Voici la rentrée scolaire mais en même temps la rentrée SPORTIVE.

Toutes les personnes de tous âges qui seraient intéressées par l'athlétisme en général et sa discipline et qui seraient passionnées par la course à pieds peuvent prendre contact avec le Correspondant à HAUTE-GOULAIN.

Les entraînements ont lieu le Mardi et Vendredi soir à 18 H 30 à NANTES STE-LUCE SAINT-JULIEN DE CONCELLES.

Le VAL DE LOIRE ATHLETIC CLUB

vous remercie d'avance de votre présence.

REUNION GENERALE le 19 OCTOBRE 1985 à 20 H, Salle de l'Aubinière à STE LUCE S/LOIRE
Correspondant VLAC : ALLOT Michel Les Epinettes HAUTE-GOULAIN Tel. 80.06.61.

Renseignements Utiles

SOCIÉTÉ PROTÉCTRICE DES ANIMAUX DE LOIRE-ATLANTIQUE

La S. P.A. de L.A. fait appel aux amis des animaux :
La capacité d'accueil de son refuge n'étant plus que de 30 chiens et 12 chats, par suite d'un arrêté préfectoral du 14 Février 1984, elle se voit obligée de refuser des animaux que leurs maîtres abandonnent et elle a une liste d'attente de plus de 180 chiens. (résultat, les maîtres pressés les abandonnent dans la nature, avec tous les dangers que cela comporte)

Pouvez-vous devenir une famille d'accueil pour quelques jours en attendant qu'il y ait une place au refuge ? Pouvez-vous également, si vous trouvez un animal, l'héberger pendant quelques jours et nous prévenir immédiatement pour que nous essayions de retrouver ses maîtres ? Cela lui éviterait la fourrière et la condamnation au bout de 4 jours.

Dans l'immédiat, en vue de la préparation de la Fête Annuelle des Animaux (cette année le 6 Octobre) nous serions reconnaissants aux personnes qui pourraient nous donner des objets pour la tombola, pour la brocante, des bonbons, des gâteaux, etc... Nous passerions chercher les dons chez vous après le 15 Septembre. Prévenir Madame LE MAREC 36, rue du Hamelin, Basse-Goulaine, tél. 06.00.56 (heures repas).

Merci d'avance à tous ceux qui pourront nous aider.

RECHERCHE un guide-accompagnateur sur tandem pour un adhérent du CLUB CYCLOTOURISTE de BASSE-GOULAIN.

Prendre contact avec : Mr NICCOLI Lucien tEL. 06.01.16

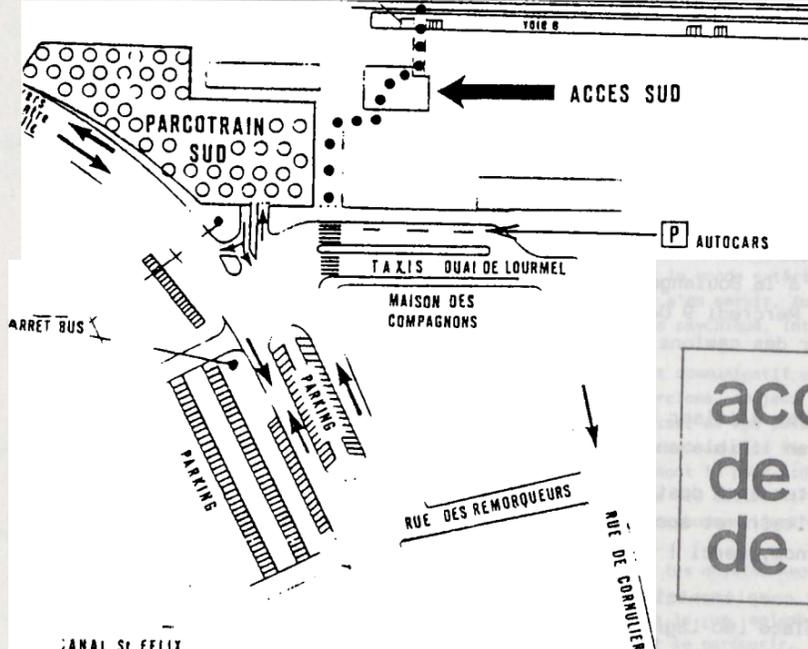
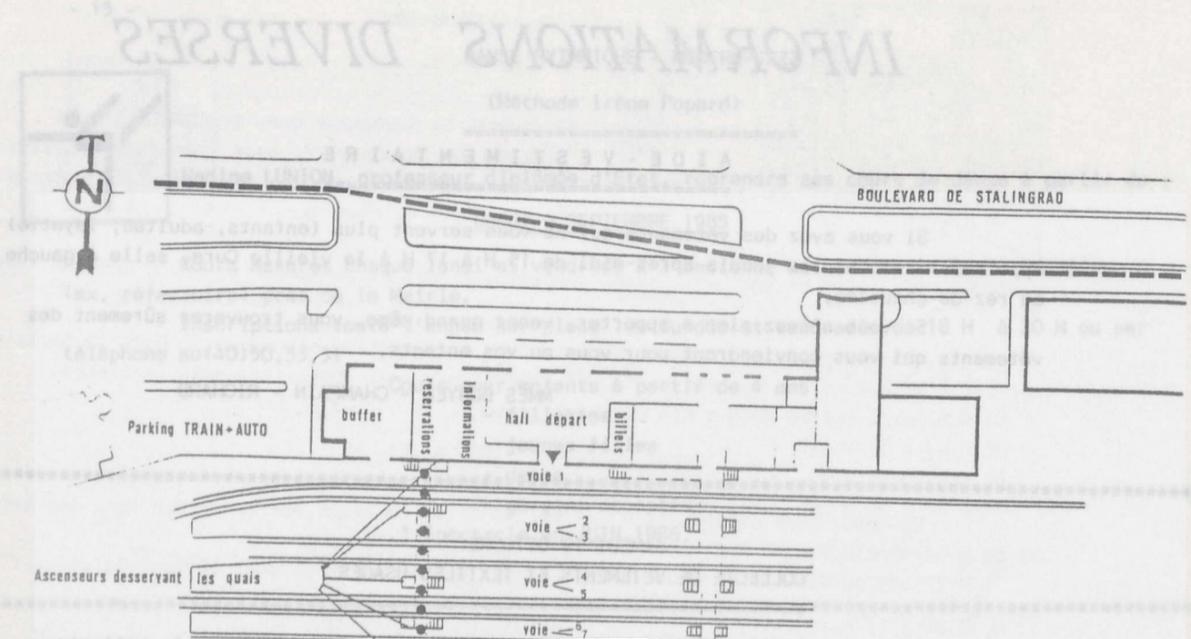
Ambulance - Taxi

TOUTES DISTANCES JOUR ET NUIT
24 h. sur 24

BOISSARD M.

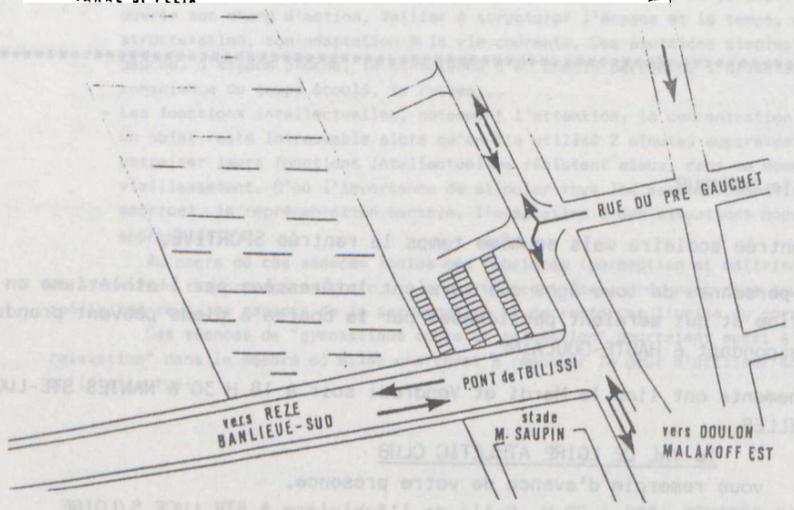
Véhicule Sanitaire Aménagé

36, Rue Busson-Billault
44115 BASSE-GOULAIN - Tél. 40 03 57 27



accès sud
de la gare
de Nantes

- LÉGENDE
- Parcotrain-Sud
 - Accès Sud
 - Tramway
 - Itinéraires recommandés



Renseignements Utiles

HORAIRES D'OUVERTURE DU DEPOT DE L'ILE CHALAND

Les Lundis et Samedis de 9 H à 12 H et 14 H à 18 H

Le Mercredi de 14 H à 18 H

CONTAINERS (Récupération du verre)

Des containers sont à votre disposition pour vous débarrasser de vos bouteilles

vides

Au pied du CHATEAU d'EAU (rue d'Anjou)
Derrière la Poste sur le parking du Grignon
Dépôt de l'Ile Chaland.

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE LOIRE-ATLANTIQUE

La C.A.F. de Loire-Atlantique assure, à compter du 2 Septembre 1985, des permanences chaque lundi entre 15 H et 16 h, le car stationnera place de l'Eglise à BASSE-GOULAINE.



RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens nés en MARS, AVRIL, MAI, JUIN 1968 doivent se présenter au secrétariat de la Mairie, du 1er Septembre au 31 Octobre 1985 (sauf le Samedi matin), munis du livret de famille de leurs Parents, afin de se faire recenser militairement.

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

La revision annuelle des listes électorales se déroule du 1er Septembre au 31 Décembre 1985.

- Les nouveaux habitants de la Commune
- Les jeunes qui atteindront leur majorité jusqu'au 28 Février 1986, doivent demander leur inscription au secrétariat de la Mairie, munis soit de leur dernière carte d'électeur, soit d'une carte d'identité ou du livret de famille.

Aucune inscription ne peut se faire d'office.

Tous les MERCREDIS : MARCHE hebdomadaire - le matin - Place de l'Eglise.

Menus du Restaurant Scolaire

LUNDI 30 SEPTEMBRE
SALADE DE BETTERAVES
STEACK HACHE
EPINARDS
YAOURT
FRUIT
LUNDI 7 OCTOBRE
SALADE VERTE+FROMAGE
PAUPIETTE Sœ CHASSEUR
HARICOTS VERTS
PRINEAUX
FLAN
LUNDI 14 OCTOBRE
SALADE DE TOMATES
CASSOLET
SALADE
FROMAGE
COMPOTE
LUNDI 21 OCTOBRE
SALADE DE BETTERAVES
ROTI DE BOEUF
PUREE
FROMAGE BLANC
FRUIT

MARDI 1er OCTOBRE
RADIS BEURRE
SPAGUETTIS BOLOGNAISE
FROMAGE
FRUIT
MARDI 8 OCTOBRE
CHOU BLANC+TOMATES
HACHIS PARMENTIER
SALADE
COMPOTE
FROMAGE
MARDI 15 OCTOBRE
BETTERAVES RAPEES
ESCALOPE DE POULET
HARICOTS VERTS
FLAN
FRUIT
MARDI 22 OCTOBRE
SAUCISSON AIL
RAVIOLIS
SALADE
ENTREMET VALILLE
FRUIT

JEUDI 3 OCTOBRE
SALADE DE TOMATES
FILET DE LIEU Sœ Blanche
POMMES PERSILLEES
CREME VANILLE
GATEAUX SECS
JEUDI 10 OCTOBRE
MELON
OMELETTE PARMENTIERE
SALADE
CREME VANILLE
GENOISE
JEUDI 17 OCTOBRE
SALADE VERTE+FROMAGE
SAUMONNETTE
POMMES PERSILLEES
YAOURT
FRUIT
JEUDI 24 OCTOBRE
TARTELETTE AU FROMAGE
SAUCISSE
CHOUX
FRUIT
FLAN

VENDREDI 4 OCTOBRE
CAROTTES RAPEES
POULET Sœ SUPREME
RIZ
POMMES CUITES
ENTREMET
VENDREDI 11 OCTOBRE
CHOU FLEUR+HARICOTS VERTS
LANGUE DE BOEUF
COQUILLETES
FROMAGE
FRUIT
VENDREDI 18 OCTOBRE
SARDINES BEURRE
SAUTE DE BOEUF
PUREE DE CAROTTES
RIZ AU LAIT
FRUIT
VENDREDI 25 OCTOBRE
SALADE VERTE+MAIS
POULET ROTI
PETITS POIS
FROMAGE
COMPOTE

Les Permanences de vente de tickets de restaurant scolaire auront lieu pour le mois d'Octobre :
La semaine du 30 Septembre 1985 au 5 OCTOBRE 1985
aux heures d'ouverture de la Mairie, sauf le Samedi jusqu'à 11 heures.

Etat-Civil

NAISSANCES

Jérémy PLOTEAU 2, rue de la Chataigneraie
Elsa PICHAUD - 45, rue Busson Billault
Maxime LE GAL - 1, avenue du Clos Launay
Solène CAILLEAU - 13, rue du Poitou
Billy GUYOT (- 24, rue des Chênes Rouges
Prisca GUYOT)
Mathieu THOMAS - 7, rue Pasteur
Pierre BABIN - 40, rue de la Razée
Yoann CHAIGNEAU - 67, rue de la Jarnigarnière
Pierre GUERIN - 180, rue des Coupries
Jérémy TOUZÉ - 40, rue de la Razée
Chloé PARIS - 4, rue d'Aquitaine
Daniel ROCH - 4, impasse Paul Eluard
Anne-Cécile PAGEAUD - 49, passage des Coupries

MARIAGES

Patrice DUVERGLAS et Sylvie LAMY La Croix des Fosses
Richard LELARGE - AUTHIE (14) et Nathalie DOUSSIN Les Coupries
Jean-Luc GODET ALLAIRE (56) et Martine POHU Les Landes de la Plée

DECES

Mr Eugène DEVIN - 79 ans - 14, rue de la Chataigneraie
Mme Marie HERY - 89 ans - 114, rue de la Jarnigarnière
Mr Jean-Yves BABONNEAU - 43 ans - 11, rue du Pont Bredy
Mme Marguerite CHESNEAU - 83 ans - 3, rue du Hamelin
Jean-Yves PENDELIAU - 20 ans - 12, rue Ile de France
Mme Jeanne FOUCHER - 71 ans - 10, rue de Provence.

~~*~*~*~*~*

OBJETS TROUVES

- GOURMETTE OR ENFANT
- SACOCHE CARTES ROUTIERES
- MONTRE Marque MANITOU

à réclamer à la MAIRIE.

PROCHAINE PARUTION : le 20 Décembre 1985

Etat-Civil

MARIAGES

Jeanne BASTIEN 21 ans et le compositrice
Eugène BASTIEN - 24, rue Notre-Dame
Berthe de GUY - 21, Avenue de la Gare
Edouard BASTIEN - 18, rue de la Gare
Milly BASTIEN - 21, rue de la Gare
Yvonne BASTIEN - 21, rue de la Gare

MARIAGES

Yvonne BASTIEN et Yvonne BASTIEN La Croix des Pêcheurs
Yvonne BASTIEN et Yvonne BASTIEN Les Champs
Yvonne BASTIEN et Yvonne BASTIEN Les Champs

MARIAGES

Yvonne BASTIEN - 21 ans - 21, rue de la Châtellenie
Yvonne BASTIEN - 21 ans - 21, rue de la Châtellenie
Yvonne BASTIEN - 21 ans - 21, rue de la Châtellenie
Yvonne BASTIEN - 21 ans - 21, rue de la Châtellenie
Yvonne BASTIEN - 21 ans - 21, rue de la Châtellenie
Yvonne BASTIEN - 21 ans - 21, rue de la Châtellenie
Yvonne BASTIEN - 21 ans - 21, rue de la Châtellenie
Yvonne BASTIEN - 21 ans - 21, rue de la Châtellenie

MARIAGES

Yvonne BASTIEN
Yvonne BASTIEN
Yvonne BASTIEN
Yvonne BASTIEN

PROCHAINES MARIAGES : 12 et 13 Décembre 1985